



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5339

Ouverture du groupe scolaire Julien Duret, place J. Duret, Lyon 8e

Direction de l'Education

Rapporteur : M. CORAZZOL Guy

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5339 - OUVERTURE DU GROUPE SCOLAIRE JULIEN DURET,
PLACE J. DURET, LYON 8E (DIRECTION DE
L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le nouveau groupe scolaire Julien Duret, d'une capacité de 22 classes, situé place Julien Duret à Lyon 8^{ème} ouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire de septembre 2020.

Pour cette rentrée scolaire, il est prévu la création de 5 classes en élémentaire et de 5 classes en maternelle.

Cette école est conforme au programme type des écoles de la Ville de Lyon : en plus des salles de classe, elle disposera d'un restaurant scolaire, d'un gymnase, d'une salle informatique, d'un cabinet médico-social, un Lieu Accueil Parents (LAP) et autres locaux inhérents au bon fonctionnement d'une école.

Il est précisé que la Ville de Lyon a préparé ce projet d'ouverture d'école avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Rhône.

L'article L 2121-30 du code général des collectivités territoriales, repris dans l'article L 212-1 du code de l'éducation, prévoit que « *le Conseil municipal décide de la création et de l'implantation des écoles et classes élémentaires et maternelles d'enseignement public après avis du représentant de l'Etat dans le département* ».

Monsieur le Préfet a été saisi pour avis.

Vu l'article L 2121-30 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L 212-1 du code de l'éducation ;

Vu l'avis du Préfet en date du 8 janvier 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

Vu le rectificatif mis sur table :

Dans LES VISAS, lire :

- lire :

« Vu l'avis du Préfet en date du 8 janvier 2020 ; »

- au lieu de :

« Vu l'avis du Préfet en date du XX XX XXXX ; »

DELIBERE

L'ouverture du groupe scolaire Julien Duret, situé place Julien Duret, Lyon 8^{ème}, à compter de la rentrée scolaire 2020/2021, est approuvée.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Guy CORAZZOL